

Journée de l'Avocat et du Droit (JAD)

FORMATIONS - RENCONTRES - ECHANGES & NETWORKING

Session D5 : Fiscalité de l'Épargne et Gestion de Patrimoine

Contenu de la session:

Disparition du secret bancaire et lutte contre l'évasion fiscale : vers une société Big Brother ?
L'offensive médiatique menée par quelques pays à forte taxation a pour but officiel – et louable – de lutter contre la fraude fiscale, mais à quel prix pour la vie privée des contribuables ?

- Le secret bancaire en Belgique, qu'en reste(ra)-t-il ?
 - La portée et les limites du secret bancaire sur le plan civil et fiscal ; la portée pratique du devoir d'information à la CTIF en cas de suspicion de blanchiment
 - Les bénéficiaires de ce secret
- Placer son épargne en dehors de la Belgique : transparence ou taxation exorbitante
 - La portée actuelle de la Directive épargne pour les Belges ayant des capitaux à l'étranger
 - Les élargissements prévus de la Directive
- Trust, fondation ou autres structures : présentent-ils encore un intérêt ?
 - La lutte contre ces structures est-elle justifiée ? Le fisc dispose-t-il d'armes efficaces pour lutter contre les transferts de patrimoine à ce type de structure ?

Toutes ces questions seront abordées lors de cette session.

Orateur : Maître Valérie-Anne de Brauwere



Maître Valérie-Anne de Brauwere est licenciée en droit avec grande distinction de l'Université Catholique de Louvain (1999). Après un stage à l'association d'avocats londonienne SJ Berwin & Co, elle est entrée à l'Association Afschrift et y a été associée de 2003 à 2008. Elle a rejoint le cabinet « Dekeyser, de Brauwere & Associés » depuis 2008.

Elle s'est spécialisée en droit fiscal des entreprises et en estate planning des patrimoines familiaux et notamment de leurs entreprises. Ses clients sont tant des particuliers que des sociétés, fondations et asbl qui souhaitent optimiser leurs opérations sur le plan civil (pacte d'actionnaires, réserve d'usufruit, etc.) et sur le plan fiscal (cession d'entreprise, transmission de son patrimoine à ses proches, etc.). De par ses affinités en droit fiscal, elle a développé une matière

qui concerne tous les dirigeants d'entreprise, de par son emprise sur le monde des affaires et de par sa complexité, le droit pénal financier. Elle est co-auteur, avec Thierry Afschrift, d'un des premiers ouvrages en cette matière, le "Manuel de droit pénal financier" (Kluwer, 2002).

Maître Valérie-Anne de Brauwere transmet sa passion du droit fiscal en étant chargée de conférences au Mastère en gestion fiscale de la Solvay Business School, et en publiant des articles pointus dans des revues juridiques. Elle donne également de nombreux colloques en droit fiscal, notamment sur la domiciliation des français en Belgique, la fondation privée comme véhicule patrimonial, la responsabilité des dirigeants en droit fiscal, les produits financiers luxembourgeois, les droits de donation et succession dans un contexte belgo-français.

www.dekeyser-associes.com

Horaire:

14h30-15h30

Journée de l'Avocat et du Droit (JAD)
17 septembre 2009
Diamant Building – Bd. A. Reyers 80, 1030 Bruxelles
www.journeedelavocatetdudroit.be

Organisé par :
www.confocus.be



conference professionals